

PATRIMONIUM

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 47 634 809 €

SIEGE SOCIAL : 251 AVENUE DU GOLF – BATIMENT MARBELLA – DOMAINE DE
MASSANE

34670 BAILLARGUES

834 243 065 RCS MONTPELLIER

<u>PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE</u> <u>L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 7 MARS 2024</u>
--

L'an Deux Mille Vingt Quatre

Le Sept mars,

A 16 heures 15,

Les associés de la société PATRIMONIUM se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social et par voie de visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et le sera également par les associés présents par voie de visioconférence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Erick GAY, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Catherine SOLER est désignée comme secrétaire.

Les sociétés IN EXTENSO AUDIT et R2M AUDIT, co-commissaires aux comptes titulaires de la Société, régulièrement convoquées, sont présents pour IN EXTENSO AUDIT, et absents et excusés pour R2M AUDIT.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 27.685.558 actions sur les 47.634.809 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- une copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes ;

- la feuille de présence et la liste des associés ;
- les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2023;
- les comptes consolidés comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2023;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés ;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 30 septembre 2023 et quitus aux dirigeants ;
- Approbation des charges non déductibles fiscalement ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et quitus aux dirigeants ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;

- Non renouvellement du Cabinet R2M AUDIT, Co-Commissaire aux comptes titulaire ; nomination d'un nouveau Co-Commissaire aux comptes titulaire : la société IFEC ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports des Commissaires aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 26 109 €, correspondant à :

- Des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles pour 26 109 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils ont été approuvés font apparaître un bénéfice de 5 880 362 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice

5 880 362 euros

- Au poste « Réserve légale » à hauteur de 5% du résultat de l'exercice après apurement du report à nouveau débiteur soit **294 018 euros**
- Au poste autres réserves « #106880 Réserves ante cession Valeco 2019 » soit **1 279 093 euros**
- Le solde au poste report à nouveau pour **4 307 251 euros**

Compte tenu de cette affectation le poste report à nouveau s'élèverait à 4 287 699 euros et les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 56 961 655 euros.

Etant précisé que ces montants s'entendent avant la réduction de capital intervenu le 15 décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, constate l'absence de nouvelles conventions réglementées conclues sur l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale **constate** que le mandat du co-commissaire aux comptes titulaire, la société R2M AUDIT, vient à expiration ce jour.

L'assemblée générale propose donc de :

- ne pas renouveler le mandat du cabinet R2M AUDIT ;

- nommer en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, la société **IFEC (INSTITUT FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE) – 82 bis rue de Paris – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT**, immatriculée au R.C.S. Nanterre : **622 022 424**, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2029 ;

- prendre acte que la Société n'est pas tenue de procéder à la désignation d'un co-Commissaire aux Comptes suppléant, en application des dispositions de l'article L. 823-1, I, alinéa 2 du Code de commerce modifié par la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016.

SIXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau, les associés présents au siège social et puis envoyé aux autres associés pour signature.

Le Président
ERICK GAY

Le Secrétaire
CATHERINE SOLER

Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros

01/10/2022 12
30/09/2023 mois01/10/2021 12
30/09/2022 mois

Variations %

Capital souscrit non appelé							
TOTAL II - Actif Immobilisé NET		50 791 668	88,95	50 822 977	99,14	(31 310)	-0,06
Autres immobilisations corporelles		2 083		443		1 640	370,03
218300	Mat.bureau &informatique	3 584	0,01	1 066		2 518	236,27
281830	Amort.mat.bureau &informatique	(1 501)		(623)		(879)	-141,09
Autres participations		49 730 003	87,09	49 762 649	97,07	(32 647)	-0,07
261100	Titres participation EODEN	49 713 649	87,06	49 713 649	96,98		
261200	Titres de participat° algosud	49 000	0,09	49 000	0,10		
29610000	Dépré. titres de participation	(32 647)	-0,06			(32 647)	
Créances rattachées à des participations		59 583	0,10	102 373	0,20	(42 790)	-41,80
268200	Creances part° algosud	102 373	0,18	102 373	0,20		
29670000	Dépré. Créances de participati	(42 790)	-0,07			(42 790)	
Autres titres immobilisés		1 000 000	1,75	957 513	1,87	42 487	4,44
273000	Aster selection cap	1 000 000	1,75	1 000 000	1,95		
297180	Prov depre autres titres immob			(42 487)	-0,08	42 487	100,00
TOTAL III - Actif Circulant NET		6 312 658	11,05	439 445	0,86	5 873 213	N/S
Créances clients et comptes rattachés				270 000	0,53	(270 000)	-100,00
041D	Collectif clients débiteurs			270 000	0,53	(270 000)	-100,00
Autres créances		9 441	0,02	38 713	0,08	(29 272)	-75,61
040D	Collectif fournisseurs débiteurs	5 543	0,01	1 004		4 539	452,15
444000	Etat impots s/benefices			20 798	0,04	(20 798)	-100,00
445661	T va ded/abs	1 050		765		285	37,22
445670	Etat credit de tva a reporter	1 271		14 669	0,03	(13 398)	-91,34
445860	Etat tva s/fact.non parvenues	1 577		1 477		100	6,77
Disponibilités		6 301 515	11,04	129 141	0,25	6 172 374	N/S
512000	Credit agricole	301 515	0,53	129 141	0,25	172 374	133,48
51210000	Natixis	6 000 000	10,51			6 000 000	
Charges constatées d'avance		1 703		1 591		112	7,02
486000	Charges constatees d'avance	1 703		1 591		112	7,02
TOTAL DU BILAN ACTIF		57 104 326	100,00	51 262 423	100,00	5 841 903	11,40

Détail du Passif

Etat exprimé en euros		01/10/2022 30/09/2023	12 mois	01/10/2021 30/09/2022	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres		56 961 655	99,75	51 081 293	99,65	5 880 362	11,51
Capital Social ou individuel		49 713 649	87,06	49 713 649	96,98		
101310	Capital souscrit appele verse	49 713 649	87,06	49 713 649	96,98		
Réserve légale		108 358	0,19	108 358	0,21		
106110	Reserve legale proprement dite	108 358	0,19	108 358	0,21		
Autres réserves		1 278 838	2,24	1 276 838	2,49	2 000	0,16
106880	Reserves ante-cession valeco 2019	1 278 838	2,24	1 276 838	2,49	2 000	0,16
Report à nouveau		(19 552)	-0,03			(19 552)	
11900000	Report à nouveau débiteur	(19 552)	-0,03			(19 552)	
Résultat de l'exercice		5 880 362	10,30	(17 552)	-0,03	5 897 914	N/S
TOTAL II - Autres fonds propres							
TOTAL III - Total des Provisions							
TOTAL IV - Total des dettes		142 671	0,25	181 130	0,35	(38 459)	-21,23
Emprunts et dettes financières divers		1 204		1 201		3	0,21
455100	Associés erick gay	1 201		1 201			
45520000	CC EODEN	3				3	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		16 719	0,03	13 155	0,03	3 564	27,09
040C	Collectif fournisseurs créditeurs	5 516	0,01	5 595	0,01	(79)	-1,41
408100	Fourn factures non parvenues.	11 203	0,02	7 560	0,01	3 643	48,18
Dettes fiscales et sociales		124 749	0,22	79 776	0,16	44 972	56,37
42111000	NDF	1 341				1 341	
431000	Urssaf salarie	8 082	0,01	8 051	0,02	31	0,39
437200	Retraite cadre klesia	15 619	0,03	15 719	0,03	(100)	-0,64
437210	Prevoyance cadre axa	114		154		(41)	-26,33
438600	Org.soc. autres charges a paye	2 659		2 659	0,01		
442400	Pas	7 093	0,01	6 863	0,01	230	3,35
444000	Etat impots s/benefices	88 351	0,15			88 351	
445711	T va collectee 20%			45 000	0,09	(45 000)	-100,00
445890	T.C.A. à régulariser ou attent			415		(415)	-100,00
448600	Etat autres charges a payer	1 490		915		575	62,84
Autres dettes				86 998	0,17	(86 998)	-100,00
467100	Sas matrimonium			86 998	0,17	(86 998)	-100,00
TOTAL DU BILAN PASSIF		57 104 326	100,00	51 262 423	100,00	5 841 903	11,40

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'autorité des normes comptables N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général complété par le règlement de l'ANC N° 2017-01 du 5 mai 2017.

Le bilan de l'exercice présente un total de **57 104 326 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **6 509 621 euros** et un total **charges** de **629 259 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **5 880 362 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2022** et finit le **30/09/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Ukraine

La société n'est pas directement exposé au conflit actuel Russo-ukrainien et aux conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie, n'ayant pas de filiales en Ukraine ou Russie et ne réalisant pas d'opérations significatives avec ces deux pays.

De façon indirecte, il est possible que le conflit crée de l'inflation, une baisse de croissance économique européenne, des perturbations logistiques, une pénurie de matériels, de pièces détachées et de matières premières dans certains secteurs sans en connaître aujourd'hui les conséquences.

Divers

Au titre de la convention d'animation du groupe, la SAS Patrimonium a facturé la somme de 452 500 euros pour l'exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	1 066		2 518			3 584
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 066		2 518			3 584
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	49 865 022					49 865 022
	Autres titres immobilisés	1 000 000					1 000 000
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	50 865 022					50 865 022
TOTAL		50 866 087		2 518			50 868 606

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	623	879		1 501
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	623	879		1 501
TOTAL		623	879		1 501

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2023
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$	42 487	75 437	42 487	75 437
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	42 487	75 437	42 487	75 437
TOTAL GENERAL		42 487	75 437	42 487	75 437

Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$		75 437	42 487	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	102 373	102 373	
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 898	3 898	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	5 543	5 543	
	Charges constatées d'avances	1 703	1 703	
	TOTAL DES CREANCES	113 516	113 516	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	16 719	16 719		
	Personnel et comptes rattachés	1 341	1 341		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 474	26 474		
	Impôts sur les bénéfices	88 351	88 351		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 583	8 583		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	1 204	1 204		
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	142 671	142 671		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		1 201			

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2023

Total des Charges à payer		15 351
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 203
<i>Fourn factures non parvenues.</i>	<i>11 203</i>	
Dettes fiscales et sociales		4 149
<i>Org.soc. autres charges a paye</i>	<i>2 659</i>	
<i>Etat autres charges a payer</i>	<i>1 490</i>	

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				1 703
ASSURANCES		01/10/2023 14/10/2023	182	
LOYER VEHICULE		01/10/2023 14/10/2023	1 521	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				1 703

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION				
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL				

Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		49 713 649,00	1,0000	49 713 649,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		49 713 649,00	1,0000	49 713 649,00

Etat exprimé en euros		30/09/2023		Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
SAS EODEN				6 860 000	303 485 655	50,00	49 713 649	49 713 649
SASU ALGOSUD				34 720	14 445	50,00	49 000	16 353
2. Participations (10 à 50 %)								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
SAS EODEN						1 542 034	10 506 644	6 000 000
SASU ALGOSUD				102 372		165 350	(18 262)	
2. Participations (10 à 50 %)								
B. Renseignements globaux				Filiales non reprises en A			Participations non reprises en A	
				françaises	étrangères		françaises	étrangères
Capital								
Capitaux propres								
Quote part détenue en pourcentage								
Valeur comptable des titres détenus - Brute								
Valeur comptable des titres détenus - Nette								
Prêts et avances consentis								
Montant des cautions et avals								
Chiffre d'affaires								
Résultat du dernier exercice clos								
Dividendes encaissés								

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	INEXTENS O				R2M AUDIT			
	30/09/2023	30/09/2022	%	%	30/09/2023	30/09/2022	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur M MORALES JM Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur M MORALES JM Filiales intégrées globalement	2 950	2 600	100,00	100,00	3 850	3 700	100,00	100,00
Sous-total	2 950	2 600	100,00	100,00	3 850	3 700	100,00	100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	2 950	2 600	100,00	100,00	3 850	3 700	100,00	100,00